

Communes : le bilan du CSA

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu 69 plaintes relatives à la couverture de la campagne pour les élections communales d'octobre. Il salue l'ouverture des débats aux petites listes, surtout par les télévisions locales, et la visibilité croissante des femmes. Concernant le « cordon sanitaire médiatique », les dossiers ouverts sur la présence ou non à l'antenne de candidats de La Droite et du Parti populaire (PP) ont été classés sans suite. Le CSA pointe aussi le manque d'accessibilité des programmes. (b)